Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers / Couverture de couleur	Coloured pages / Pages de couleur
Covers damaged / Couverture endommagée	Pages damaged / Pages endommagées
Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée	Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
Cover title missing / Le titre de couverture manque	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
Coloured maps /	Pages detached / Pages détachées
Cartes géographiques en couleur	Showthrough / Transparence
Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material /	Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
Relié avec d'autres documents Only edition available / Seule édition disponible	Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une
Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.	restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
Additional comments / Commentaires supplémentaires:	

PAMRI

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE, LITTERAIRE, ET DE L'INSTRUCTION POPULAIRE.

12s.-6a. ANNEE

Le trone chancelle quand Phonneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas.

Rue Ste. Famille, No. 14.5

Québec, VENDREDI, 25 Janvier 1849.

{ Rue Ste. Famille, No

Littérature Canadienne.

d. TATA PEUPLE

SES BESOINS.

Par J. C Taché.

(Suite et fin.)

Besoins du Peuple dans l'Ordre matériel.

Une réforme dans le département de la poste est demandée avec une telle énergie et par un concours si unanime de tous les citovens de toutes les origines et de tous les partis, que cette réforme sero indubitablement accordée.

Da loi des hanqueroutes fait un tel mal, est la cause de tant de supercheries, n une si délétère influence sur la classe mercantile et de fait sur toutes les classes de la société que, plus les changements qui y seront apportés approcheront d'une comblètes abolition le mieux sera. Il est en déhors de nos mœurs, en dehors de la morale et de la saine raison de forcer un seul individu par une loi à abandonner une créance légitime : Si tous les créanciers d'un débiteur malheureux veulent lui remettre partie de sa dette, il n'y a pas besoin de loi pour les y autoriser.

Il paraîtrait temps de porter remède aux maux causés tous les jours par ces séparations de biens, au moyen desquelles des débiteurs frauduleux frustent leurs créanciers, pour étant déchargés ensuite de toute responsabilité et de toute crainte, devenir le fléau des autres par des poursuitesoù ceux-ci ont tout à perdre et rien à gagner. On devrait oe sembler exiger de ces sortes de gens de donner deux cautions solvables pour plus que le montant probable des frais de toute poursuite intentée par eux. Il est bien clair que ces paroles ne s'adressent pas aux personnes que des intérêts ou des exigences de familles ont forcé à en venir à de pareilles dispositions; mais dans tous les cas il est juste de rendre chacun responsable de ses actes d'une manière ou d'une autre.

On a montionné un projet de loi tendant à abolir les lois existantes contre l'umoins que c'était," Concessum propter " duritiem cordis" et il ajoutait qu'il faut " que, the tooth of usury be grinded, " that it bites not too much." Or il est certain que le prêt à six pour cent est assez lucratif pour attirer les capitaux dans toutes les affaires commerciales et les entreprises sensées ; et l'idée de créer un intérét plus considérable n'est venue qu'à la suite d'entreprises inconsidérées qui ayant manquées, ont jeté dans le commerce le discrédit et la panique. Croit-on que l'appåt d'intérets énormes doive faire cesser cet état de chose et fascine les propriétaires de capitaux? ceux-ci seront-ils plus disposés à perdre leurs mises ou prêts à dix qu'à six par cent? Et si des grandes entreprises vous passez au petit commerce e aux transactions de tout genre qui se font parmi le neuple, à quels abus n'ouvrirait-on pas la porte, à quelles exactions ne donnerait-on pas lieu? Pour obvier à un inconvénient du moment auquel encore on ne rémédierait pas, on blesserait les règles de la morale et de la charité. Sous le point de vue matériel même, ce scrait une absurdité. Nous n'avons pas, ou peu de capitaux ;

beaucoup que celui du marché monétaire Anglais d'où nous les recevans; cola suffit à attirer chez nous les sommes dont nous avons besoin. Elever ces intérêts, c'est nous charger d'un lourd fardeau au profit de l'etranger; aussi cette idée n'est-elle pas toute entière de manufacture canadienne mais suggérée de haut lieu, elle à tout bonuns des nôtres. Espérons que la Législature ne donnera pas dans un pareil panneau et ne commettra pas une faute aussi féconde en mauvais résultats et aussi attentatoire uns les autres.

Les lois de navigations et de commerce absorbent depuis quelque temps une grande partie de la presse et de l'attention publique, et leur importance a augmentée de toute la profondeur de la plaie faite au commerce de ce pays par les malheurs de l'Europe, par la trop grande extension donnée à nos affaires et par le monopole exercé sur le transport de nos effets.

Le système de prélever les revenus publics au moyen de taxes indirectes sur les objets lancés dans la circulation, a prévalu ici et est le seul qui soit populaire; c'est aussi celui qui paraît le meilleur dans le fond; parce qu'à part qu'il est le plus juste et le moins odieux, il donne au gouvernement l'occasion d'exercer son influence au sujet des articles exposés comme marchandises publiques et qui ont toujours beaucoup à faire avec les mœurs et la prospérité des nations.

Quant aux modifications à faire subiaux lois réglant le tarif des douanes, il semble que les règles, générales suivantes, seraient à peu près propres à rencontrer nos besoins. On pourrait établic trois catégories dans la classification des articles mêmes et trois catégories dans l'ordre de la protection que l'on doit à nos nationaux, à moins qu'on ne veuille s'immoler en holocauste de progrès, afin de donner à tous les peuples un bel exemple qu'ils ne suivront qu'en autant qu'il sera en rapport avec leurs intérêts.

D'après ce système, des droits très forts scraient imposés sur les articles - nuisibles, des droits forts sur ceux qui sont inutiles, et des droits moins forts sur les objets utiles ou sure: en d'autres termes, une loi pour per- nécessaires. La même gradation pourrait mettre l'usure. Lord Bacon qui était en être établie par rapport aux articles que faveur de pareilles lois, avouait au nous produisons, à ceux que nous pourrons produire et à ceux qu'il nous faut absolu ment tirer de l'étranger.

Quant aux lois de navigation, elles ont besoin d'un changement total : le fret est ici plus élevé qu'en aucun pays, par suite du privilège exclusif accordé aux vaisseaux anglais, ceci n'a pas besoin de démonstrations. L'ouverture de nos ports à toutes les nations de la terre obvierait à cet inconvénient, et de plus, éleverait it n'v a pas de doute le prix et multiplierait les commandes de nos produits d'exportation. Il engagerait en outre peut-être nos voisins, à leur grand avantage et au nôtre, à se servir de nos magnifiques voies de communications pour le transport des produits de l'Ouest. Si quelque genre de notre industrie avait à redouter l'influence de ces nouvelles dispositions, on pourrait par des mesures spéciales pourvoir à sa protection en accordant quelques privilèges à cet effet. Voici il semble, les changements rationels à faire subir à nos lois commerciales. Toute loi propre à créer la fièvre des entreprises gigantesques est mauvaise et ne sert qu'a détourner de la culture des terres des bras vigoureux et finit toujours par amener l'enl'intérêt tel que fixé est plus élevé de combrement et la gêne,

lossale ont été entrepris, et exécutés au môyen d'emprunts qui s'élévent déjà à plus de £1,000,000. Lors de la construction soumettre, à une imposmon, c'est nous de ces ouvrages on promettait des résultats magnifiques, on parlait avec une assurance, on répondait au moindre signe de doute ou d'incredulité, par des sourcres empreints d'une si profonde pitiée, qu'il a fallu céder. nement trouvé de l'appui parmi quelques Maintenant où sont les belles promesses et où sont les beaux résultats? Non, content de ces expériences si coûteuses, non content d'avoir absorbé dans d'extravagantes entreprises des sommes qui, employées à nux principes de fraternité qui doivent instruire le peuple et à améliorer sa condiporter les hommes à s'aimer et s'aider les [tion, auraient renouvelé la face du pays, on demande encore des secours pour des chemins à lisse, quand bien des endroits n'ont pas encore de chemins pour charrettes. On demande des sommes considérables pour ouvrir aux navires: de fort tonnage, des voies impraticables où se sont déjà engouffrés des milliers de louis, tandis que les voies ouvertes par la nature manquent des améliorations les plus nécessaires! Pour 12 mois de salaire . . Et pour attirer les représentants du peuple dans cette route large do la ruine sous l'apparence du faste et de la richesse, on dem promet chez eux ce, qu'on leur demande dilleurs, pour qu'étourdis, hallucinés par ces belles promesses, pris de vertige, ils se lancent tête baissée dans la voie attrayante de ces grandes, mais conses conceptions.

Employons l'excédant de nos revenus à ériger des ponts sur nos rivières, à ouvrir des chemins dans nos forêts, à construire des débarcadères sur notre fleuve et sur nos lacs. à assainir nos villes et à peupler nos campagnes; cela pourra paraitre moins brillant, cela fera moins l'affaire de certains spéculateurs, mais sera plus avanageux an pays et an peuple qui l'habite. Souvenons-nous qu'un grand penseur de ce siècle à énonce que le mal intestin qui houleverse l'Europe, met les peuples à la gêne et mêne les rois à la grève, est le fruit de cette activité fiévreuse, de cet élan nerveux des sociétés dans la voie des progrès mécaniques et matériels.

Une dette énorme pèse sur le pays et absorbe une partie de nos revenus en intérèts. Il semble que chaque année on devrait s'efforcer de faire une remise sur le capital. Cette remise ne peut être bien considérable, relativement au montant de la dette : mais quelle qu'elle soit, elle tendra toujours à son extinction, et chaque remise sera pour l'année suivante un ascroissement progres-

Cette question et toutes celles qui l'ont précédé conduisent directement à l'examen de nos finances, cette autre malheureuse question des entreprises humaines. Il convient donc de jeter un rapide coup d'æil sur l'actif et le passif de notre bilan provincial et sur les modifications à lui faire éprouver. Prenons pour base de ce calcul le dernier rapport complet mis devant la législature, comprenant les revenus et dépenses pour l'année finissant au 31 janvier 1847. Ici les valeurs centésimales et moindres seront négligées.

Le revenu net s'est elevé pour l'année 1846 à la somme de £512,000, reparties comme suit quant a la source du revenu. Dougnes £391,000

Divers items, comprenant l'accise, amendes, revenus ca-

49,000 suels etc.. Travaux publics 48,000 Revenu territorial 23,000

Il est digne de remarque que les frais de perception dans les différents bureaux du revenu, prennent toujours une très large

"Des travaux publics d'une grandeur co- | part du revenuen, gros. Dans le département des douanes les frais de perception se montent à £26,000, à peu pres un seizième du revenu brut, ce qui est exorbitant pour la collection de sommes aussi considérables. Il est vrai que cette espèce de collection oblige de tenir des bureaux de surveillance dans des endroits où le revenu est peu productif, comme mesure de précaution contre la contrebande; mais malgré cela, il est clair que l'on pourrait faire sur cet item une épargne de quelque chose comme £6,000 sans nuire à la surêté et à l'exactitude de la perception, puisqu'il resterait encore à peu près un vingtième on cinq par cent sur le revenu brut. On peut d'ailleurs s'en convaiere en jetant les yeux sur les salaires et autres dépenses contingentes, et surtout si l'on entre dans l'examen du travail que donnent un grand nombre d'officiers en retour des gages considérables qu'ils reçoivent. On voit per exemple un officier de ce département dont l'avoir est porté comme suit :

> Quels peuvent donc être ces services extrà pour un simple officier de douane qui reçoit ,£500 par année et dont par conséquent tous les moments de travail appartiennent à l'Etat qui le paie ? C'est qu'il est de mo de pour les chefs de départements de considérer leurs charges comme des sinécures.

Pour services extrà

Les frais de perception dans d'autres départements du revenu sont encore plus considérables, et dans celui des travaux publics ils se montent à vingt par cent du re venu en gros. On paut porter à £4000 le montant de sages économies à faire sur les frais de perception des revenus autres que ceux des douanes. En sorte que toutes choses demourant ce qu'elles sont d'ailleurs, on aurait une augmentation de £10,000 sur le revenu net. C'est une bagatelle si on la jette à la rivière, c'est beaucoup si on l'emploit utilement.

La manière dont peuvent être affectéés les sources mêmes du revenu, est digne de fixer l'attention de la législature ; et sans parler de l'accise et autres départements très négligés, qu'il suffise de signaler que dans l'item des amendes, le montant de celles dont il a été rendu compte par les magistrats dans les deux sections de la Prolamentable !

Intérêt sur la dette. . . £145,249 do Commissions des barrières. 2,702 Gouvernement Civil. . . . 31,616 59.0S3 Administration de la Justice. . Pénitentiaire Provincial. . . 15,350 Législature. 51,054 58.054 Education. Sociétés d'Agriculture. . . 5,913 Institutions de Charité. . . 14,569 Travaux Publics. . . . 75,306 Milice. 2,938 Entretien des Phares. . . . 5,533 Emigration et Quarantaine. . 2.987 11,797 Divers items. 22,432

Les détails des items compris sous le titre de Gouvernement Civil et administration de la Justice, sont en partie nommément pourvus par la liste civile onnexée sous forme de cédules, à l'acte d'Union. Il semble que la liste civile telle qu'imposée par l'Acte précité et qui forme un montant collectif de £75,000, devrait suffire pour le moins, à toutes les dépenses qui entrent sous ces dénominations. Malgre cela ces dans le prix qu'on accorde; ceci est dépenses ont été portées à la somme de évident. Demandons aux chess d'établis-

£90,000. En supposant qu'il n'y an pas moyen de faire réduire les dépenses nommement fixées par les cédules de l'Acte d'Union, il y u dans les items généraux laisses à la discretion de l'Exécutif et qui se montent à £24,000, le moyen de sunvenir aux dépenses auxquelles ces items sont destinés à pourvoir. Les salaires exorbitants accordés à même ces sommes, et surtout l'encombrement des bureaux publics sont la cause de ces dépenses. C'est ainsi que le montant des sommes allouces par la listo civile pour les dépenses des bureaux du Secrétaire Provincial, Receveur Genéral, Inspection Général, Conseil Exécutif, travaux publics et agent des émigrés est de £13,000, et que cette somme plus que suffisante a été portée à £16,000, encore grand nombre de salaires n'y sont tentrés que pour la période de six mois.

Il serait imprudent de vouloir assigner ici quels salaires doivent êtro réduits; mais ces réductions devraient avoir surtout pour but d'éliminer des bureaux publics ces essaims de protégés incapables et indisciplinés qui les encombrent : car il est de fait que la besogne est accomplie par un bien petit nombre d'employés capables et laborieux. On peut au moins évaluer à £15-000 la valeur des retranchements à faire sur la somme de £90,000 portée aux dépenses de 1846.

li paraît assez étonnant que le Pénitentiaire dont les pensionnaires doivent constamment être occupés à un travail productif, puisse conter £15,000 par an. Il fam espérer que l'enquête qui a cu lieu à ce sujet, aura pour effet de réduire d'une manière notable le montant de cette dépense.

Dans l'item Législature, sont comprises es sommes suivantes :

Conseil Législatif. Assemblée. 32,000 Inpressions.

Pour toutes ces dépenses il y a urgence d'économiser, surtout sur le nombre dessalaires et sur les dépenses contingentes, gouffre sans fond où vont s'engloutir des sommes énormes. La méthode de fournir de papeterie les membres des deux chambres et celle de leur accorder le droit de franchise pour le port de leurs lettres, est un système ruineux, moins en lui-même que vince n'est que de £107-5-0. Ce fait est | par les abus énormes auxquels il donne lieu; et les membres qui seuls en ont la respon-Les dépenses sont inscrites comme suit sabilité, ne sont pas les seuls qui y mettent dans le compte-rendu pour la même année | la main; mais les employés, mais le public y ont une large part.

Dans les £32,000 pour l'assemblée et dont il n'est pas rendu comte en détail, sont comprises les sommes données aux membres comme indemnité. L'indemnité est nécessaire dans un corps dont les membres sont électifs et qui sont soumis à de grandes dépenses; mais l'indomnité doit avoir pour but de permettre à l'homme sans moyens, mais capable de pouvoir offrir à son pays les services de ses talents et par là de ne pas mettre souvent le peuple dans l'alternative ou de se taxer, ce qu'il aime peu, ou do se faire représenter par des nullités. Mais on doit faire la plus grande attention à ne pas créer dans cette indemnité un appat pour la cupidité. Jusqu'à présent les indemnités votées à la fin de chaque session ont été trop considérables. Il semble qu'une loi devrait être passée, fixant cette ademnité à tant par chaque jour de séjour et assistance, et qu'une somme de dix chellings par jour serait suffisante et ne serait pas trop.

Quant à l'item impression, c'est une ahsurdité, et dans le nombre des imprimés et

seinents typographiques combien ils fournitraient d'imprimé pour la somme de £8,000? Il est bien certain que sur cette somme de de £51,000 mis aux dépenses sous le titre legislature, on pouvait retrancher au moins £15,000.

Dans l'Item des travaux publics £12,000 étaient pour le Bas-Canada, £25,000 pour le Hant, et le reste pour des travaux d'une importance générale. On eu égard au luxe princier qui était alors en usage; une administration économe eutipu faire exeouter les mêmes travaux avec £10,000 de moins.

Quant aux items ayant trait aux pensions et autres dépenses pourvues par les actes permanents des législatures des deux Canadas, la dépense tend à diminuer tous les jours par le fait de dispositions nouvelles détruisant ces ordonnances et par le décès des pensionnaires pour lesquels il est pourvu. Il est à désirer qu'on ne continue pas plus longtemps l'application de ce principe de pensionner, souvent avant l'age de la retraité des homme beaucoup mieux retribués que la plupart des travailleurs de la même valeur et de la même posițion.

Divers items, comprennent plusieurs dépenses qui ne -ont pas d'une nature permanente et sculement destinées à pourvoir à des besoins éventuels.

En prenant donc pour base le revenu et le dépense de l'année 1816, qui représenrent assez la moyenne, il resulte que des économies peuvent être faites pour une valeur d'au moins £50,000. Or, cette somme est plus que suffisante pour subvenir aux nouvelles dépenses suggérées et dont plusieurs au moins sont necessaires.

Conclusion.

Deux extrêmes sont à craindre dans la voie des progrès et des réformes, la précipitation et le découragement. Trois choses sont nécessaires, le travail, la patience et la fermeté et une quatrième est indispen-"sable, Punion." Persuadons-nous que dans l'ordre des réformes à obtenir il faut d'abord cellercher ce qui est indispensable, puis -ce qui est nécessaire, puis enfin ce qui est utile. La marche des peuples est gra-«luelle, toutes les réformes ne s'obtiennent pas d'un coup, et plus d'un peuple pour s'é- tre précipité trop vite, a laissé aux ronces qui bordent le chemin le vestige des plaies ·qu'il s'y est faites.

Comme les hommes différent essentiellement les uns des autres pas leur esprit, par leur caractère, par leur tempérament, par les circonstances où ils se trouvent placés les opinions de même, qui sont le résultat de ces différentes manières d'être différent. et parmi les hommes de même opinion il y a différence dans le plan d'exécution. De cetapparent désordre naît un ordre admirable dans les sociétés quant tous leurs membres ont pour guide l'amour du bien-Mais quand les mauvaises passions se mettent de la partie, au lieu que la lenteur des uns tempère la fouque des autres, au lieu que la vicillesse apporte à la jeunesse son experience et qu'en retour elle en reçoive la vigueur et la force, il ne résulte de ces dissemblances que des luttes acharnées et de malheureuses divisions.

Que tout le monde se convainque et que personne n'oublie, que rien ne peut résister à un peuple chez qui la morale brave la corruption et chez qui l'action est coordonnée par le savoir.

Nous ne sommes pas encore appelés comme peuple à discuter les graves questions qui travailient l'Europe et que l'Amérique a en partie proclamées; n'anticipons pas: notre politique est une politique de virconstances. Profitons des heures pour préparer le peuple à cet avenir de liberté au grand banquet de laquelle lui comme les autres, il ira s'asseoir. C'est la marche du temps et des événements; c'est la voie traest par la Providence et suivie par tous; et celui qui croira sera sauvé et sera libre.

ATTENTION :

Aux abonnés Rétardataires

Un grand nombre de nos abonnés des Campagues ne se sont pas conformés à nos conditions de payer par semestre et d'avanre leur abonnement à notre journal. B'en loin de là, ils sont endettés de plusieurs semestres. Comme nous croyons que le manque d'accasion de nous faire parvenir leur abonnement est la cause de leur retard neus avons adopté un moyen de remédier à cet inconvenient. Nous allons tirer sur ces abonnés en faveur de nos agents, des traites pour le montant de ce qui nous est du par hacun d'eux. Ce mode de remboursement

otant bien facile et avantageux aux abon | Plus fard je vous donnerai des nouvelles de nés qui nous doivent, nous espérons qu'ils la fin de cetto discussion, et peut-être s'empresseront de payer à nos agents ou mon humble appréciation du sujet. s'empresseront de payer à nos agents ou autres personnes en saveur desquelles nous tireione, le montant de ces troites. Si ce moyen ne reussit pas, alors nous serons forces de discontinuer l'envoi du journal aux débiteurs négligents et de les poursui-

L'AMI DE LA RELIGION

DE LA PATRIE.



"Le trône chancelle quand l'honneur, l gion et la bonne tot ne l'environnent pas."

QUÉBEC, 26 JANVIER 1849.

Correspondance Parlementaire

de l'Ami de la Religion et de la Patrie. Control Control Lettre L. V

Montréal 23 Janvier.

MR. LE RÉDACTEUR,

Hier, a commencé la guerre parlementaire de l'opposition. Vous avez appris deja et avez annonce au Pays, que la prérogative Royale a etc. exercée en faveur des proscrite de 1837 et 38 qui sont encore absents de leur patrie. Le pardon, ou si l'on veut la justice, est sans restriction aucune. Cela devait suffire il semble; cependant sir Allan, Macnabb est venu devant la chambre avec une résolution tendant à demander à Son Excellence, copie de tous les documents et correspondances relatives à cette affaire. Le ministère a répondu que tout le monde désirant une annistie genérale et l'ayant obtenue, personne ne de-vrait avoir d'intérêt à être mis en possession des correspondances entre le trône et ses ministres à ce sujet. Sir Allan in-sista et eut pour ferme appui M. Papineau qui semblait trouver du mystère dans cette affaire. Indubitablement ces deux hommes réunis sur une question qui les divise et les met si lom l'un de l'autre, étaient mus par des senuments différents : l'un, probablement, voulait savoir si l'on avait stigmatisé la resistance armée ; l'antre, vi on en avait fait l'éloge. Il semble que le ministère en refusant de jeter à l'assemblée une pareille pom ne de discorde, a rendu un éminent ervice et a bien mérité en cela de la

chambre et du pays. A la suite de plusieurs avis et motions est venue la discussion de l'adresse à l'ordre du jour. M. Dumas chargé de présenter les résolutions devant servir de bases à l'adresse, les accompagna d'un excellent discours, d'autant meilleur que ces discours d'apparât sont très difficiles et pen en rapport avec l'éloquence pariementaire. Al. Wetenhall seconda les resolutions, et dans sor discours out le bon esp.it d'appayer particulièrement sur la réintégration de la langue Française dans les procédés et les documents de la Législature coloniale.

Le colonel Prince avec son éloquence ct sa légéreté ordinaire,attaqua le ministère par des quolibets qui ne devraient jamais être tolérés dans une assemblée sériense. M. Papineau vint ensuite qui, loua le gouverneur d'avoir lu son discours en français, et ajouta que c'était tout ce qu'il avait de bon à dire en faveur de l'ordre actuel. Ce discours remarquable sous le rapport de d'amertume qui ya préside. Ce discours qui a duré près de trois heures sera sans doute apprécié bien différenment par les journaux des différents parties. Vous pourrez l'apprécier vous-même, M. le rédacteur, car il est probable qu'il sera publie. Je me contenterai donc de re-marquer que nul parti, que nul homme, a célébré le 17 janvier le cent quarentene peut approuver cette foule d'épithètes injurieuses amoncelées les unes sur les Franklin par un bal et un banquet. antres et en progressions ascendantes et descendantes à l'adresse du ministère, de la représentation et de la Presse par M. Papineau.

M. Papineau, réclame pour lui et en famille, la liberté la plus large d'opinion. Comment alors peut-il se permettre de charger des accusations les plus infâmes ceux qui ne pensent pas comme lui ? Suivant M. Papineau, le ministère est corrompu; c'est d'ailleurs un petit conseil que Downing Street tient à la gorge - La représentation est avili et le peuple aveuglé-La Presse est vénale, rédigée par de vils mercenaires recevant un has salaire journalier, et sous la direction d'hommes vendus. Le discours de M. Papineau, fourmille de pareilles expressions. Avec tout le calme, toute la froideur possibles, avec les meilleures dispositions en faveur de M. Papineau, il est impossible d'approuver une semblable conduite; et tout homme d'honneur qui est en position de le faire d'une manière ou d'une autre, doit réclamer contre de pareilles accusations George Bostwick, a assasiné sa femme et qui tendent à jeter le soupçon, la dé-après avoir tenté d'égorger son ensant il favour et le déshonneur, si elles étaient s'est donné la mort en se coupant la gorge. crues, sur tous les hommes publics, et à Il était pris de hoisson. De pareilles scènes faire douter de l'existence de la vertu sur

La discussion est ajournée pour ce jour. rée des boissons fortes.

Tout à vons J. C. T.

Nous terminons aujourd'hui la publication de l'opuscule de J. C. Tacho, ecr. Membre du Parlement Provincial. Le tra vail de ce monsieur, joune encore, se re commandant par le parnoti-nic le plus pur pur la profondeur des pensees, et la clarte de l'expression, a recu l'approbation finnche et cordiale des hammes bien pensants de tontes les classes instruites de la sociéte M. Tache, par cet ouvrage, a prouvé de la manière la plus évidente qu'il était à la hauteur de l'importante mission que les habitants du comté de Rinouski lui ont con-

Nous accusous reception du Rapport des Commissaires de l'Asile Temporaire des Alienes de Beauport, Janvier, 1849. Nous remercions qui de droit de l'envoil de ce rapport que nous publierons prochainement en tout ou en partie.

Conseil de Ville.—Nous sommes à coup sûr, dans un temps d'économie, et notre conseil-de-ville ne veut, pas rester en arrière. Il a proposé en outre, à sa dernière séance, de reduire les salaires suivants : 10. que les salaires de l'inspecteur des chemins et de son député soient réduits à £200 et £150. 20. que la charge d'inspecteur des grèves soit abolic à partir du 28 juin prochain. 30, que le revenu des marchés de la haute et basse-ville et du palais, soit vendu au plus haut enchérisseur, à partir du 1er mai. 40, que le salaire du maire soit fixé à £100 pour l'année courante.

Le Choléra à la Nouvelle-Orléans .-- On lit dans l'Abeille de la Nouvelle-Orléans, à la date du S:

" Nous avons lieu de nous féliciter de la disparition du fléau. Sans doute il a fait de nombreusés victimes, mais ses ravages ne se sont pas rendus au-dela d'une certome classe d'hommes de peine qui, par la nature de leurs travaux, sont obligés de s'exposer aux intempéries de la saison. Ces hommes malheureusement se hyrent à des excès de boisson et de nourriture qui les prédisposent à la maladie dominante, et en font toujours les premières victimes d'une épidémie. La mortalité a été presque nulle dans les familles cu l'on peut se procurer les soins indispensables et combattre la maladie dès son début."

Nous commencerous lundi, la publication du Bill d'Education.

La lecture quo Messire Langevin a faite hier soir, au compte de l'Institut, a été tres intéressante. Ce monsieur a su orner par ses réflexions judiciouses et ses saillies un sujet qui n'avait rien de neuf par lui-même. Comme lui, nous pensons que c'est une honte pour les citoyens de Québec, qu'il v ait près de 300 ans que Cartier et Champlain ont mis les pieds sur notre sol, et que pas un monument ne perpetue leur mémoire, surtout celle de Champlain à qui Québec est tant redevable.

Nous espérons que M. Langevin voudra bien livrer son discours à la publicité.

troisième aniversaire de la naissance de

L'assemblée tenue hier, sous la présidence du maire, à l'ancienne salle du parlement dans le but de demander de l'aide à la législature pour la construction du chemin de fer de Quèbec à Halifax, a été très nombreuse et rempli d'enthousiasme. Une requête est mise entre les mains de l'hon. Ls. Massue pour être présentée aux trois branches de la législature.

Vendredi dernier, un homme ivre, du nom de l'ortugais, s'égara le soir près du pont Dorchester et il serait infailliblement péri, car il avait les pieds et les mains gelés, sans le secours que lui porterent deux hommes attirés par ses cris.

Crime cause par l'intempérance.—Une aventure déplorable vient de se passer à Port Stanley. Un homme du nom de M. si souvent répétées. devraient faire ouvrir los yeux à ceux qui fent un usage immodé-

Nous voyons que le plan proposé par G. | mités permanents ordinaires sont nommés. Arnold Ecr. pour le marché de la basseville, a rencontré l'approbation du comité des marchés du conseil-de-ville.

La Presse doit commencer sous peu la oublication des Confidences de Lamartine. Cet ouvrage est dans le même genre que les Mémoires d'Outre-Tombe de Chateau-

Accident.—On nous dit qu'un nommé Saint Antoine, maçon de St. Martin, partitil y a quelques jours avec sa femme et un enfant de 6 uns pour aller voir son pere a l'Isle-Bizarre, il en est reparti dimanche le 14 pour retourner chez lui et on ne l'a pas vu depuis. Il parait que revenant sur la glace tard dans la soirée, par un foit brouillard, il prit la traveise par mégarde à un endroit où se trouve une marre et l'y pas de doute qu'il s'y precipita, car le cheval qui se degagea de son attelage, nous ne sayons trop comment, fut trouvé le lendemain matin près de la côte, tout glace et pouvant à peine se mouvoir. personne nous dit que la vonure avait disparu sous la glace, tandis qu'une nutre nous informe qu'elle a été trouvée à l'extrémité de la marro à la place appelée le Sault de l'Allemand. Quant'à l'infortuné St. Antoine, sa femme et l'enfant ils ont infailliment péri tous trois. St. Antoine laisse une nombreuse famille pour déplorer sa perte; il était agé d'environ 48 ans. (Minerve.)

Institut canadien de Québec.

Cours populaire de Lectures pour l'hiver 1848-49.

Février 1er-9e Lecture : De la lumière, de ses lois et de ses propriétés, par M. Cs Baillargé.

8-10e Lecture : De l'histoire du tabac k., (Suite,) par J. Painchaud, écuyer, M.

15-Ile Lecture: Des magnificences de la création &c., (suite,) par M. N. ubin. (Expériences.) 22—12c Lecture: Etudes historiques

sur la conquête de l'Angleterre, par les Normands, ses causes et ses suites, par F. R. Angers, Ecuver.

Mars 1er-13e Lecture: Du progrès des dées politiques, par Télesphore Fournier, ocuyer. S-14e Lecture : De la lumière, de ses

lois et de ses propriétés (Suite,) par M. C. Baillargé.

15-15e Lecture : De l'ivrognerie par J.

Painchaud, Ecuyer, M. D. 22-16c Lecture: Des climats et de leur influence sur la stature, la santé, le caractère, les mœurs &c. des individus, par J. E. Landry, Ecuyer, M. D.

29-17e Lecture : De la jeunesse Canadienne, de ses besoins et de son avenir, par Aurèle Plamondon, Ecuyer. Avril 12-18e Lecture : De l'étude de

Phistoire, par J. B. A. Chartier, Ecuyer. 19-19e Lecture : De l'histoire des premiers établissements des Européens dans le Nouveau-Monde, par J. C. Taché,

Ecuyer. 26—20e Lecture: De la jeunesse Canadienne &c. (Suite) par Aurele Plamondon

Mai 3-21e Lecture: Du catholicisme dans ses rapports avec l'élat moral et matériel des sociétés, par le Révd. Louis Proulx.

10-22c dernière Lecture: Un coup d'ail sur l'histoire, l'état actuel et l'avenir des populations d'origine française de l'Amérique Septentrionale, par P. J. O. Chauveau, Ecuyer, M. P. P. Toutes ces lectures commenceront à sept

heures et demie du soir et auront-lieu-dans la grande Salle de l'Ancien Hôtel du Parle-

L'Institut Canadien déclare ne pas être responsable des opinions qui seront émises par les lectureurs.

J. B. A. CHARTIEE,

Secrétaire-Archiviste, I. C. Q.

La communication de Podalise est remise inévitablement au prochain munéro.

Farlement Provincial.

Affaires de Routine.

Lundi, 22 janvier.

M. Sherwood (de Toronto) donne avis d'un Bill pour rappeler les lois contre l'usure.

M. Fortier, donne avis d'une motion au sujet de la colonisation des townships.

M. Jobin, donne avis qu'il fera motion demain pour l'introduction d'an bill pour incorporer la compagnie du Télégraphe électrique de Troy et Montréal.

M. Boulton, donne avis qu'il introduira un bill pour limiter le nombre des conseillers exécutifs et pour autres matières se rattachant aux nominations aux offices.

M. Badgeley introduit un bill pour amender la loi des patentes en cette province. Aussi un bill pour améliorer la loi relativement à la preuve et pour abolir les serments inutiles.

Sur motion de l'hon M. Baldwin, les co- Boulton et Luurin.

M. Cayley, fait motion pour une adresse à Son Excellence pour copie de toute correspondance au sujet des ventes du domaine public, qui ont cu lieu entre les gouvernements impérial et provincial. Cette motion est retirée, M. Price ayant déclare.

qu'une telle correspondance n'existait pas. M. Dumas, propose des résolutions en éponse au discours du trône. Les débats s'ouvrent sur cette adresse.

M. Papincau demande que la chambrese forme en comité général sur ces résolutions. Cette motion est rejetée par 54 con-

(Nous donnerons dans le prochain No. les débats súr l'adresse.) 🐣

L'hon. M. Lasontaine introduit des bills nour l'érection de nouveaux townships, pour régler les élections, et pour l'emprisonnement de certains délinquants.

Mardi, 23

Grand nombre de pétitions présentées. Sir A. McNabb donne avis que mardi prochain, il proposera que pendant la session, la chambre s'assemble à 11 heures du matin et s'ajourue à 6 heures du soit.

L'hon. Mr. Hincks, donne avis que vendredi, il fera motion que la chambre se forme en comité général pour considérer la convenance de présenter une adresse a la Couronne en faveur du rappel des lois de navigation.

M. McDonald de (Kingston) donne avis de son intention de demander copie de la commission nommant les commissaires du Pénitentiaire provincial et d'autres mauères se ratachant à cette institution.

M. McDonald (Glengarry) fuit motion que l'impression des affaires de routine son laissée entièrement à la discrétion de l'orateur. Après quelques débats, cette motion est adoptée.

M. Christie fait motion pour une adresse à Son Excellence pour certains papiers au sujet des pêcheries de Gaspé.

L'honble M. Cameron introduit un bid pour l'érection de chemins et ponts dars

le Haut-Canada. M. Fortier introduit un Lill pour régler occupation des terres incultes dans le Bas

Canada. M. Davignon, introduit un bill pour indemniser les petits jurés dans le Bas-Cana-

M. Gugy propose diverses motions as sujet de la tempérance, des honoraires des Sheriffs, des huissiers audienciers et des Tij auff des cours du Ranc de la Reine

M. Conventrodait un bili pour rendre exéculo des a disjonte la province, les jagements des cours supérieures de ceteprovince. Le même Monsieur fait motioa qu'un comité pour aviser aux moyens de réprimer l'intempérance. Ce comité est composé de MM. Gagy, Johin, Taché et

PAR LE TELEGRAPHE.

PARLEMENT PROVINCIAL.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE.

La discussión de l'adresse est reprise. M. McDonald objecte aux paragraphes du di cours qui ont trait aux écoles et à l'augmentation de la représentation. M. Hincks en réponse à quelques re-

marques faites par M. Papineau, la veille. défend l'administration.

M. Scott (2 Montagner) dit qu'il donne son support à l'administration, et que les lois des écoles et des municipalités requierent des amandements.

M. Cayley et Papineau parlent contre l'adresse. La chambre s'ajourne.

25 janvier.

50 pétitions sont présentés.

La chambre décide que la requête contre l'élection du représentant de Glengarry n'est pas devant la chambre, les pétitionnaires ayant négligé de donner le cautionnement requis par la loi.

M. Laterrière introduit un bill neur la qualification des apprentis pilotes.

La chambre reprend la discussion de ladresse.

Le premier amendement de M. Papineau seconde par M. Laterrière est mis aux voix et perdu. Pour 4, Prince, Papineau, Christie et Luterrière; contre 54.

M. Papineau seconde par M. Christic propose en amendement au 60 paragrapho que la partie au sujet de la représentation soit biffee. Cet amendement est mis aux voix et perdu ; pour, 4 contre 63. La minorité est composée de Christie, Papincav,

L'adresse entière est mise aux voix et adoptée par 4S contre 1S.

M. Baldwin informe la chambre que Son Excellence recevra l'adresse aujourd'hui à une heure. (Morn. Chron.)

Correspondance. ...

Ls. M.... ecr. Ste. Croix.-Lettre reçue avec \$5 pour deux annés d'abonne-

P. X. M... N. P.. Pointe Levy .- Journaux expédies. Votre abonnement datra du 19 janvier.....

A. D... &cr. Beauport .- 12 mois. Me-sire P... St. Anicet.-Lettre reçue, nous allons nous rendre à vos désirs. L. F. G ... écr. Rimouski.-Journaux expédiés.

Mr. Damasc R ... r St. Enstache .- (Riviedu Chène) .-- Lettre reçue. Votre journal est deposé régulièrement au bureau de poste, à Québec. Nous acceptons vos conditions.

Messire B Malbaie .- reque 12 mois.

DÉCÈS.

En cette ville le 24 du courant, après une longue et douleureuse maladie qu'il a souffert avec le résignation d'un vrai chrétien, à la volonté de Dieu. Sicur Pierre Mondor, a l'âge peu avancé de 32 ans. Il luisse pour déplorer sa perte une épouse inconsalable. Ses funérailles auront lieu demain a 7 heures. Le convoi partira de sa demeure rue Aiguillon, les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

A Beauport, le 24 de ce mois, bien regretté de ses co-paroissiens, Sieur Ls. Parant, à l'âge de 45 ans.

A Deschambault le 7 janvier courant, à l'âge avaucé de SS ans 3 mois, Dame Joseph Germain, veuve de feu Jean Boudreault, Ecuyer, Encien Membre du Parlement, ses qualités sociales, et sa charité anvers les pauvres la feront longtems regretter.

A St. Roch, ce matin, 26 Janvier, à l'âge de 45 ans, Dame Julie Simard, éponse d'Ignace Paré, charretier. Ses funérailles auront lieu lundi le 29 du courant. Le convoi partira de sa demeure, rue Desfossés, à 71 heures du matin. Ses parents et amis sont priés d'y assister cans aucuee in-

ALMANACH

MENTER OF OR A FINANCE

de Québec, de 1349.

(Grand in-12, de 108 pages.) (ON) INNINT la liste du ciergé des diocèses de Que le Montréal, Kingston, Toronto, By-town, du Nord-onest, Halifax, Arichat, Char-lotte-town, Fredérickton, Terreneuve, et Van-AVEC

des détails très-intéressants sur les divers établissements relige ux de ces dioceses, et une liste des officiers de tentes les conférences de la société de fit. Vincent de Paul établie à Québec :

ET AUSSI
L'épiscopat de France et des États-Unis.
Sera poét à vendre à la fin de la semaine, à la
libratire de J. & O. Grémavie, , à celle d'Aug.
Côté et Cie., et à l'Archevéché, par M. Ant.
Blondeau.
On nourra aussi commande de la commande de la

On pourra aussi se procurer eet ouvrage au pres-bytère des Trois-Rivieres.—Prix 1s 3d. Québec, 22 janvier 1849.

AUX VOYAGEURS ET AUX PARTIS DE PLAISIR.

MAISON DES DILIGENCES DE HOUCH

ANCIENNE LORETTE

OTE LIGHT TERE LURE LURE TERE.

OTE lieu favori des voyageurs, et des partis
de la ville, est maintenant entièrement prôt
pour leur réception, et on a faut tous les arrangements peur leur commodité. On peut se procurer
des dinces, goûters, &c. sous le plus court défai,
l'ine table de bitand a deunicrement été ajoutée à
l'établissement. La grande chambre de la maison
des diligences, avec les appartements environnants,
est tres revoure moir ces partis de dance. L'établisas amgences, we tes apparentents environments environments environment environment et ante environment et ante en environment et ante en environment et ante en environment en environment en environment en main.

Legal en vertre environment en main.

Legal en vertre environment en main.

J. HOUGH. N. B. Les ordres pour diners, soupers, bals, ou goûters, laissés au bureau de difigence de Hough, rus St Anne, recevront Pattention immédiate, rue St Anne 7 12 janvier 1849 \$

AVIS.

Mount eagle Thipoli.

A vendre par le Soussigné: 2 ARTICL ci-dessats pour nottoyer le cuivre, La l'argent, le môtal britannique, le verre et antres articles ; il enheve rapidement les taches et les sonillures, et repraduit le lustre magnifique et durable du métal neuf.

50 hoites de ferblanc I. C. charcoal.

tôle. Farmes Forster. Rue St. Jean en face du général Wol Québec 18 oct. 1848.

700 QUARTS de l'LEUR examinée su-W. Hamilton, No. 63, rue St. Pierro, Québoc 15 décembre 1848.

ARCHITECTURE

P. F. Trepannir Architecte et Ingenieur civil, informe respectueusement ses amis et le public en général qu'il a établi son hureau au

No. 35, Rue Ste. Anne,

et qu'il est prêt à recesoir tous les ouvrages qu'on vondra bien lui confice, dans les différentes bour-ches de l'architecture civile, multaire, e vale et ıydranlique.

Aussi surveille la construction des hatisses à des conditions raisonnubles.

Haute-Ville de Québec, }
6 novembre, 1848. }

est prêt à mettre d'accord un nombre limité de Pianos, Haute-Ville de Québec. Québec, 12 juin, 1848. Rue St. Joseph

Run Sous-le-forl P. V. BOUCHARD, { Rue sous-le-for QUEBEC. Basse-Ville, Basse-Ville,

OFFRE en vente à ses magasins, rue Sous-le-Fort, Easse-Ville, un assertiment complet de HARIDES FAUTES, telle que Blouses, Culottes, Vestes, Chemises, Calcons, etc., etc., une quantité de Valises et de Porte-Manteaux, etc. -AVEC-

Un assortiment varié de draps fins et superfins pour redingottes et pour manteaux, casimres, pa-trons de vestes, casques, casquettes en pelleteries, gants, mitaines, etc.

AUSSI.

600 paires de souliers d'orignal unis et brodés. 000 Meules de Caraquette, etc. Le tout à vendre à bas prix pour de l'argent omptaut, Québec, 20 novembre 1848.

EUGÈNE LECUYER. Québec, 12 Janvier 1848.

BAZAR.

De la Société Charitable des Dames Ca-

tholiques de Québec.

E PUBLIC est respectueusement informé que la ci-devant Chambre d'Assemblée, mardi le 1 \(\frac{\pi}{\pi}\) mercereli le 14 et jeude le 15 du mois de févrica prochain, ouvert tous les jours depuis 11 heures A. Al. jusqu'à 4 heures P. Al. Le produi de ce Bazar sera employé pour venir en aide aux orphelms de cette instintion et au soutien de l'école des hilles sons as direction.

hlles sous sa direction.

Les personnes qui désirent y contribuer sont priées d'envoyer leurs effets aux dames ci-dessons montionnées.

Mesdames,

MASSUE " PAINCHAUD " WOOL: EY,

Madame Van Felson tiendra la table de rafral-Par ordre, SUSANNE VAN FELSON,

Secrétaire.

Prix d'admission 1-3. Quebec, 12 Janvier 1848.

ETABLISSEMENT CANADIEN-ALEX. LAFRANCE.

R E L I E U R,

RUE ST. JEAN, HAUTE-VILLE,

QUEECEC. PREND la liberté d'offrir ses meilleures re-

merciments any Messiems du Clergé et au Public en général, pour Pencouragement libéral qu'ila reçu d'eux comme RELLEUX et les informes qu'il continue d'exercer Part du Reheur dans toutes ses diverses branches, dans la maison de M. Viller, Hante-Ville de Québec, me St. Jean vis-ai-vis du magasin de M. Moodle, Tous les odtes dont on voudra Phonorer, laissés che, li contrargation de M. Moodle, Tous les outes dont on voudra Phonorer, laissés che, li contrargation de M. M. Leiter de M. Contrargation de M. M. Leiter de M. lui or au pragasin de MM, J. O. CREALZEL, se-ront exécutés avec soin, élégance, promptitude et à des prix modérés. Québer, 14 Aout 1848.

ACADÉMIE ,

de Berthier.

DISTRICT DE MONTRÉAL.

CETTE Institution est maintenant ouverte aux Elèves, sous des Cieres de St. Viateur. On enseignera sur un plan très-méthodique les malières suivantes :

La doctrine chrétienne, la lecture française, orglaise, l'arithmétique, les éléments et la synte c es deux languos, l'histoire sainte et l'histoire ane (celle-ci renferme l'histoire du Canada) l'toire de France, l'histoire d'Angleterre, etc., ; éographiques, la géométrie, la trigonométrie, ; ébre, le dossin lindaire, la tenue des livres font dans les deux langues.

L'exiguité du local ne permet pas, pour cette unée, d'enseigner plus de banches d'intraction, nais l'an procham l'établissement sera sur le mâ-me pied que les colléges de cette province.

CONDITIONS : Logement et enseignement 5s, par mois, car tous les élèves étrangers à la pareisse, concheront à l'Académie.

PROPESSEURS : A. Favard, cathéchiste formé, directeur.

L. G. Langlois, { cathéchistes mineurs. L. Vadehorcœur, } { cathéchistes mineurs. J. Gardener, professeur d'Anglais. Ensaignement 2s. 6d.

N. B. Cet établissement est sous la surveillance et le patromage du rév. Messire Gagnon, archi-prêtre et curé de la dite paroisse. Berthier, 8 novembre 1848.

AUX PABRIQUEZ.

ES fal riques pourront se procurer, au plus has prix passible, des chaines pour lampes, LUSTRES D'EGLISE, en s'adressan' chez A. Amiot ecr., marché de la Basseville ou au soussigne qui en a fabrique une pour la chapelle de Mr. M. les Congregadates de cette ville.

J. JOLICŒUR, Ferolantier, rue du Cul-de-Sac.

Quebec, 12 junvier 1849.

AVERTISSEMENT.

rgious ceux des débiteurs des biens de ... Jésuites qui n'ont pas encore paye leurs cents et rentes, lovers, fermages, rentes constituées, Lots étventes, &c. &c. sont par le présent avertis pour LA DER-NIERE FOIS, que s'ils ne payent immédiatement au soussigné, ils seront tous poursuivis sans distinction et sans aucun autre

LOUIS PANET,

Québec, 20 décembre 1848.

LE

REPERTOIRE NATIONAL.

Ceux qui désirent souscrire doivent s'adresser chez les principaux libraires du Canada, ou à Mr. M. F. VESINA, agent. Québec, 15 Sept. 1858.

SASEPAREILLE.

TE Dr. THOMAS CORBERT de la société des quakers de Camerbury N. II. ayant vendu aux sousignés le droit exclusif de vendre son SIROP CONCENTRE ET COMPOSE DE SALSEPAREILLE, ils offrent à présent au public avec les plus amples témoigna-ges de son étonnante efficacité. Il est distingué pour les cures mervoilleuses qu'il a opérées dans des cas d'inflammations chrod'Indigestion, de jaunisse, de faiblesse et d'aigreurs de l'estomac, de désordre dans les fonctions de forc, d'Eruptions chroniques de la peau, d'Erespecie et de tout es le affections scrofuleuses. Oo trouvera pa l'observation que plusieurs des maladies ci-dessus et surtout cette affreuse, et fatale maladie, la Phtysic Pulmongire ou la Consomption ont generalement pour origine un état scrofuleux du système ; or pour guérir ces maludies il faut les attaquer à leur source. On verra aussi que les maladies du foie se rencontrent sonvent chez les scrofeleux et qu'on les appelle maladies du foie. Mais il est bien établi qu'avant de pouvoir guérir complétement ces maladies du foie il faut faire disparaitre cette diathèse scrofuleuse.

On a reçu des témoignages des médecins les plus distingués du pays qui recommandent cette médecine et l'emploient dans leur pratique; de plus des certificats de personnes qui ont été ramemées à la santé par sa vertu curative. Plusieurs certificats accompagnent la médecine dans un pamphlet mais des propriétaires n'ont pas cru devoir les introduire ici mais ils demandent au public de

LIRE L'EXTRAIT SUIVANT du rapport des jures des préparations chi-miques à la cinquême exposition de l'Asso-CIATION CHARITABLE DES ARTISTES 10 MASSACHUSETTES, tenne : baston en en tembre 1847 :---

" Le strop de Solschereille, tel que préparé par le Dr. Colhert de la société des quakers, de Camterbury N. H. a été examiné avec soin. Il est appuyé par les noms des médecins les plus distingués du

pays, et le comité connaissant sa compo sition ne peut qu'exprimer sa confiance dans son efficacité. Les ingrédients qui entrent dans sa composition out un caractère si utile et si rénovateur que le combé croit devoir déclarer que le est la meilleure préparation de Salsepareille qu'on counsise j'usqu'ici et comme telle lui accorde un

JOHN W. WERSTER, M. D. Professeur de chimie au collège d'Haward MARTIN GAY, M. D

Chimiste Borton. J. V. C. SMITH, M. D.

Et rédacteur du journal de Médecine et de chirurgie de Bostor Dr E. R. Peasles . M. D. professeurd and tomie et de physiologie, au collège de Dart-mouth et professeur d'anatomie et de chirurgie à l'évole de mideeine de Brunswick.

Hanover N. H. 23 décembre 1847. Je connais le siron composé et concentré de Salsepareille préparé par le Dr. Cor-bett de la société des quakers depuis envi-quatre ans lorsqu'il fit cornaitre à la société médicale de New Hampshire la composition précise de ce médicament. On pensa de suite que la formule publiée alors par le Dr. Corbett ne pouvait manquer d'être un remêde prévieux, dans tous les cas où les effets particuliers de la Salsepareille sont requis. Cette espérance s'est pleine-ment réalisée. Il possède une efficacité particulière dans certaines maladies de la peau et de l'appareil diges if et dans les affections scrofuleuses en cénéral. Les ingrédients ajoutés à la Sale pareille dont il renferma une plas grande 🛫 antité qu'a cune autre préparation dont e me sois core servi, augmentent ses effets altératif le rendre dieurétique et dans la plupar

es cas legerement Inxetife. Je recommande aux medecins comme supérieur à tout sirop de Salsepareille que j'ai encore employe pour les cas qui requierent l'eml oi de ce remède, les medécins sents étant clon moi capables de discerner les circonssance- precises dans lesquelles il doitgen ètre fait usage.

E. R. PEALEE, M. D. Monsieur Edward Prinley & Cie ;-

Messieurs, :- Avec une bouteille de l'extrait composé et concentré de Salsepareille, j'ai reçu une copie de sa formule pour le prépaier.

L'analyse m'a prouvé l'existence des substances actives indiquées et les bon

nes qualites de cette préparation. La formule montre l'union de quelquesunes de nos meilleures, racines indigênes avec les substances médicinales les plus en réputation et ne senferment pas de composé métallique. Pour les guérisons dans lesquelles les propriétés de la Salsepareille sont recherchées, cette préparation devrait avoir la préférences en conséquence des soins et de l'attention avec lesquels elle est composé c.

ANG. R. HAYES, M. D. Chimiste de l'Etat de Massachusetts.

Mars 16 1848. De M. Parker Clevelant L L D. premier profes seur de Chimie, de Parmacie, de Mineralogie, de Géologie et de Physique du collège de Brunswick, Maine. Brunswick Maine, 8 avril.

Messieurs E. Brinley & Cie. Messieurs :- J'ai examiné votre formule pour la préparation du composé concentré de l'Extrait de Salsepareille. Connaissant les propriétés de ses ingrédients et les heureux effets qu'ils ont produits tels que cer tifiés par les principaux médecins et chimistes du pays, et que j'ai pu reconnaître suffisamment moi-même, je suis entièrement convaincu que cette médecine possède une grande efficacité pour la guérison d'un grand nombre de maladies, partieulièrement celles pour lesquelles on conseille niques des organes digestifs, de Dispepsie de l'administrer. Outre la Salsepareille cette préparation renferme des ingrédients

Je suis, respectueusement etc.

P. CLEAVELAND, M. D

At Dr THOMAS CORBETT,

Cher monsieur :- En réponse à vos que tions touchant votre sirop composé de Sulseparcille, je vous dirai qu'il y a environ huit bouteilles et j'en ai eu depuis ce temps plus de cent houteilles, et mes patients s'en sont procuré d'ailleurs de cinquante à cent autres. Je l'emploie dans mon institution orthopédique de préférence à toute autre préparation de Salsepareille. Dans l'éritation spinale, plusieurs espèces de melodies Eruptives de la peau et de muladies des hanchies, dons un état d'ulceration jointes à des dispositions scrofuleuses. c'est un remede des plus précieux. Dans les ulcères mal conditionnés et scrofuleux les effets en sont excessivement heureux la santé s'améliore rapidement et les ulcè-res sont vite guéris. Elle agit comme tonique, tranquillement et comme laxatif. Jusqu'à-ce que je trouve un meilleur composé, j'espère être entièrement apprivoi conné par vous ou vos agents avve respect

ALANSON ABBE, M. D. Boston, 21 février 1848.

(C) A vendre en toute qualité par E. BRINLEY & Cie. Boston, Mass.

Ainsi par leur agent. JOSEPH BOWLES. Salle médicale marché de la Haute-ville.

John D. Tripp,

N ndressant ses remerciements les plus sin-cères au public et Messieurs de Québec, les inferme respectueusement qu'il est nauntanant prêt à l'empler des possionnaires pour Plyser à deu conditions raisonnables, et assur-eccus qui voudront leur le tractiers soit de l'assur-eccus qui voudront conditions raisonnables, et assirt con qui voudfont bien le tavorisor, qu'il n'épargnera rien cour leur procurer tout le comfort possible.

N. B Gouters et Lamel piets sous le Quebec, 1 décembre 1818.

RACINES BULBEUS

de l'établissement de II. Lange et Fils, HARLEM, HOLLANDE.

CONSISTANT on Hyacinthes, Tulipes, Safran, Natcisses, etc.,
A J ENDRE A TRES BAS PRIX, par

J. MUSSON.

Québec, 20 décembre, 1918,

A LOI ER,

Thu Ter MAI precham, le Magasin No. 16 rue Sous-le-Fort Besse-Ville, 5 adtesset à P. V. BOUCHARD, Québi7 janvier 1849.

COSILTE DE DISCUSSION DE GURRES.

Le Sujet suivant sera traîté devant cette Société, à sa prochaine séance, Manu, 23 janvier:

Les séances ont lieu tous les Mardis à 7 heures, chez M. Dion, Rue St. Valier.

JOSEPH BEONAIS.

LUTHIER. Rue St. Dominique, vis-à vis chez Mr.

Frs. Vallèe, St. Roch.

A L'HONNEUR d'informer le public qu'il a ouvert une boutique à Pendroit ci-dessus et qu'il est prêt à accepter toutes sortes d'ouvrages dans son art. Il se charge de la confection et de la réparation des instruments de musique de la manière la plus élégante et aux conditions les plus avantageness. Québec 22 Décembre 1848,

PLACE DEMANDEE.

N jeune homme, sachaut les deux langues, accoutumé dans la vente des marchandises seches, désire obtenir une situation. Toute decehes, désire obtanir une situation. Toute de-nancie lais-ées au bureau de ce journal recevra une prompte réponse. Québec, 10 Janvier 1849.

DATRY, Architect, demenie rue St.
Joseph, St. Roch de Québec, maison de M. le notaire Provost. Québec, 25 février, 1848.

ASSOCIATION

POUR LA COLONISATION BES TOWNSHIPS DU DISTRICT DE QUEREC.

TOWNSHIPS DU DISTRICT DE QUEBEC.

1 'ASSOCIATION' a Gabli son Bureau en PEL Inde de Mire, J. B. A. Charcter, Notaire,
en la Bassé-Ville de Quibec, dans l'Ancien
Couvent:
N. B.—Le Bureau est ouvert tous les jouis
auvirbles de deux heures P. M., à cinq heures
J. B. A. CHARTELR
Québec, 17 juillet 1848. Secrétaire

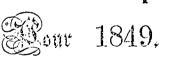
BUREAU BU PRET AUX INCENDIES.

Chambre d'Assemblee, 14 Nov. 1848. A VIS est par le présent dei de qu'une année L'A d'unéré/à raison de quatre par cent sur les débentures du Gouvernement livrés sux fueraliés, le 1er Décembre 1847, échetra le Jer Décembre

proclain. Les intéressés sont requis de dépour le montant de l'intérit qui serandors dût au crédit du Rene-veur Général, sont dans la Banque de Arontréal, soit dans la Banque Britannique en cette Ville, cur quoi le Caissier ou compteur de la Eunque leur livrera un certificat en double; l'un de cer certificats dans la tra présenté un constant et heurette, codevra être présenté au sonssigné et les parties re-tiendomt l'antre jusqu'à ce que leurs reque respec-tits alon été transmis à ce Bureau par le Receveur Général.

FELIX GLACKEMEYER.

Almanach de Comptoir



Vendi		Samed
Janeier 1 2 3 4 5 6 7 8 91011 1213	L'AMI DE LA RELISION	Juillet 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14
1415/16 7 1819/20 2122/25/27 25/26/27 28 29/30 31 12 3 4 5 6 7 8 9 10	DE LA PATRIE.	15 161778 15 20 21 22 23 24 25 25 27 28 26 30 31 1 2 3 4 5 6 7 8 5 10 11
11 12 13 14 1.116 17 18 10 20 21 22 23 24 20 36 27 28 Mars	Ce Journal paint trois fois par se- maine, sous le format des Jour- noux orne res du pays et no coûte que la modique somme de	12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 22 24 25 25 27 28 29 30 31 20 27 28 29 30 31 20 31 31 31 31 31 31 31 3
11 2 13 14 15 16 17 18 19 20 2 2 2 2 2 2 2 2	Bears essa.	9:10 11 12 13;1 1 15 16:17 18 19:20 22 122 23:21 23:26 27 28:29 30:
15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 23 26 27 28 20 30 Mai 2 3 4 5 6 7 8 51011 12 13 4 5 16 17 18 19 20 24 22 23 24 25 26	par Année. Il confiert les Nou- velles d'Europe les plus récentes. Le Journal est teujouis expédié lejour même de sa publication aux abonnés des campagnes. On s'abonne à Québec, au lou- reau du Journal, No. 14, Euc Ste.	
$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	Famille. Québec, junvier. 1849.	25 26 27 28 20 30 Decembro 2 3 4 5 6 7 8 8 9 10 11 12 13 14 15 10 17 18 19 20 21 22 22 23 25 27 28 29 30 31

La Compagnie de-GRAENFENBERG,

A. Compagnie de Graenfenerg est maintenant incorporée par la législature de l'Etat de New-York avec un caritat de, \$100,000. Ses directeurs et ses officiers sont des messicurs qui par leur position commerciale, sociale ou professionnelle, peuvent donner de la respectabilité à ses affaires.

On peut avoir la plus entière confiance dans les médecines qui portent les armes de la compagnie et partout où se rencontre un dépot ou une branche de Graenfenberg le public peut obtenir les meilleurs remodes. Dans toutes les localités où il n'y a pas de branche les habitants devraient preudre des mesures immédiates pour qu'il y en soit établi.

La compagnie possède dans ses nombrenx bureau.

DES MILLIERS DE CERTIFICATS, qu'elle ne saurait publier. Elle en extrait seule yu ein le saurir pinine. And ein exami seiner rient quelques uns qui ont lous été examinésétar-testés par le Révéreud N. Romps, D. D., T. Hat éer. (rédacteur du Commercial advertiser de New-York), et son, homour W.-V. Brady, ci-d vant Maire de la cité de New-York.

Bureau de la Compagnie de Gracufenberg. Broadway, No 50 New-York, juia 1848 LES MEDICINES DE GRAENFENBERG.

LES MEDICINES DE GRAINFERBLIG.

Les médecines qui sortent de cette companie consistent en une série de remedes parfant ment adaptés aux maladies pour lesquels ils sont récommandés. On a jeré beaucoup de discretel sur les médecines brévetées en lour attribuant des propriéments en mais encore impudent pour répandre une pareille doctrine chez un public intelligent. Elle est contraire aux premiers princips du seus comminus.

La sone les médécines de Graenfenberg com mence par les.

PILLULES VEGETALES DE Gracnfenberg.

Les muladies suivantes codent facilement à ces

L'As-henic, Les Maladies Bilicuses, Les Clous;

Les Clous;

Les Instestins—action défectsense

Les Caurrhes,

Les Coustpauons, La Toux-pendant la grossesse, La Constipation, La Diarthée, La difficulté de respirer, La difficulté de respirer,
La Dyspepsie;
La Consemption dyspepsique,
La Digestion impatialte.
Le Sang porté à la tête,
Les maladies d'Orelles;
Les Erésypeles,
L'épilepsie;
Lés soignements de Nez,
Lufièvre Gastrite,
Les Verdeurs;
La Grippe; La Grippe ; Des brûlements de com; Des brillements de com;
Le mal de tête,
L'hystérie.
Les rétenuons d'urine,
L'mdigostion.
L'maligostion.
L'maliammation des parties utables.
La jumisse,
Les maladies du Fore,
Les automessions mensuelles! Les unux de nerfs,

Les maux de noris,
Les névralge;
La fiévre: nerveuse, intermittente or
continue;
Les fieurs blanches,
Lá faiblesse,
Lés rhumatismes,
Les diverses uxiladies de l'estemac.
PHIN TRENTE SOUS LA BOITE. ABSINTHE DE SANTE DE GRAENFEN BERG ENTIEREMENT VEGETALE.

Arrangée avec soin et élégante par la compagnie de Gasenfenberg et tiré d'une qualité de plantes podicinales, PURIFIANTES, AFOUCLASSAN-TES OU TONIQUES, de racines, d'herbes et d'é-vorces recueillies dans les forêts et les prairies de Amérique.—Prix 1s. 3d. par paquet.

LA PANABEE DES ENFANTS,

LA PANABEE DES ENFANTS,

Cette médecine devrait se trouver chez chaque famille dans tous les pays. Elle guérit souverainement toutes les maladies auxquelles les enfants sont spiets. Pour la dyssenterie et toutes les autres effections de l'estomac et des intestius elle est infail-hble. Prise en petites doses de tems à autre elle empêche la maladie dans tous les climats. Elle m'a besoin que d'ôtre ogsayée pour être l'ecommandée par noutes les mères de famille. Dans les Etats du Sur de l'ouest, du sud-ouest et des tropiques est valent est inestimable. Il n'y a pas devant le public d'autre remède auquel ou puisse se fier pour les maladies des enfants. Elle comble un vide, et cottes les mères en sentaient le besoin. Prix 2s, 6d. avec de longues instructions. avec de longues instructions.

LA MOTION DE GRAENFENBERG POUR LESYEUX.

Cette préparation n'a pas son égale pour les macette preparation in a passon egane pour les mailes d'yeux. Elle est composée sur les principes les plus scientifiques et a opéré des cures merveilleuse. C'est un remêde positif et prompt pour l'indiammation ordinaire, faiblesse ou obscurcissement de la vue les larmes involontaires, les matieres 6 rangères dans les yeux, etc., etc.

Prix 1s. 3d. la bouteille avec d'amples instructions

La Salsepareille de Graenfenberg.

Cet extrait de salsepareille possède une incomparablement plus grande efficacité que tout autre saisepareille, soit dans ce pays soit tillears. Elle est préparée sur un plan tout nouveau et par un inécanisme compliqué au moyen duquel toutes les propriété déliartes de la salsepareille et d'autres ingrédients sont extraits dans toute leur excellence. La mattière inerte et sans vertu qui encombre les autres préparations de salsepareille est exclue de celle-ci par les nêmes moyens. Une bouteille de salsepareille de Graenfenberg en vaut dix des autres et est par conséquent à dix lois meilleur marché.

PRIX S1 LA EULTETT I C

PRIX \$1 LA EUCTEILLE.

L'ONGUENT DE LA MONTAGNE VERTE

Parmi les maladies auxquelles cet onguent extruordinaire est adapté, on peut énumérer les sui-vantes. Les ENFLURES GLANDULAIRES et the Visage.— Les maux des seins des nourrices.—
La Bronchite.— Les Clous et les Dartres,—la Teique et il forme une APPLICATION PRECIEUSE POUR LES BRULURES PAR LE FEU OB
L'EAU BOUILLANTE, LES PLAIES DE VESICATOIRES, LES ERESIPELES, LES HIMORROTIES MORROIDES.

15-Il quést promptement toutes les CONTU-SIONS, les COUPURES FRAICHES; les plaites ; LEUREUSES ou SECROFUL EUSES sont biente t ramenées à un état satisfaisant et souvent guéries. Paix 1s. 3d. ia Boite avec d'amples instructions

Scul Agen! pava Quebec, JOSEPH BOWLES, Salle Medicale

arché dela Haute-Ville-

Librairie En Gros et en Détail. Instruments

de Musique.

Imagerie Religieuse, Historique et Profane

Papeterie

En Gros et en détoil.

Rue la Fabrique,

QUEBEC.

58

8s-9d

60s.

3s,-9d.

6s-6d.

Haute-Ville,

WASON CREWAZIE.

12 Rue la Fabrique Haute-Ville,

QUEBEC.

Importation directe

DE FRANCE, DE BELGIQUE, D'ANGLETERRE, D'ALLEMAGNE, ET DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

DERNIERE IMPORTATION DE L'AUTONNE.

3232 RECITS des temps mérovingiens, par Thierry, 2 vols ETUDES sur l'Antiquité, par P. de Chasles, 1 vol. ROBERT BURNS, poésies complètes, traduites par Léon de Wadly, in-12,

L'IRLANDE, son origine, son histoire et sa situation présente, par II, ac Chavannes, in Svo. CHARLUS VI, les Armagnaes et les Bourgagnons,

par Todière, m-Svo. HISTOIRE de la Revolution Française, par Ponjoulat,

2 vols. in-Svo.

DU SYMBOLISME, dans les églises du moyen-âge,
par Bourassé, in-Svo.

ABREGÉ de Géogràphic, par Adrien Balbi, 1 vol. m-Svo, doubles colonnes, de 1,364 pages, orné de 21 cartes.

CERVANTES. Don Quichotte, traduction nouvelle, revue a corrigée, 2 in-Svo., richement reliés, illustres par Grandville, BUFFON. Œuvres choisies, in Svo. illustrées, par

Werner. COOPER. A bord et a Terre, traduit par Defaucoupret, th-vo.

LETTRES écrites à un provincial, par Blaise Pascal,

LAROCHEFOUCAULD, reflexions, sentences et maximes, suivies d'un examen critique, par Gs-Gd. Aime Martin et des Œuvres choisies de Vauvenargues, in-12, HUGO, Han d'Islanile, in-12. 6s-6d. 6s-6dALEX. DUMAS. Gaule et France, in-12, 6s-6d 5s-6d. CRETINEAU JOLY, histoire de la Compagnie de 35s. Jesus, 6 vols. in-12, 5s-6d CRETINEAU JOLY, histoire de la Vendee militaire,

25s. 1 vols. in 12. LES SAINTS EVANGILES illustres par Fragonard, 358 1 vol. grand in-vo. doré sur tranches, 129-6d. 6s-6d

HENRI MONNIER, Scenes populaires, 2 vols. in-12.
De PALLEMAGNE, parde Stael, in-12,
COOPER. L'Espion, tradun par le même, in-Svo.
BIOGRAPHIE des Contemporains illustres, par un Homme de rien, 10 vols. in-18 avec Portraits, SAINTINE, Picciola, 1 vol. in-12.

HOFFMAN. Contes nocturnes, in-12. EYRIES. Histoire des manfrages. 3 vols, in-12. HISTOIRE GENERALE de l'Église, par Henrion. 13 vois. in-Svo.

_AUSSI.---

Un assortiment de Livres de fonds, consistant on livres de Prières, de Théologie, Liturgie, etc., etc. CF Tous les aurrages ci-dessus sont solidement reliés en basane de couleur gaufrée.

11s.

20s

10s.

5s-6d

VINS de la Champagne et de

BORDEAUX.

ARTICLES DE GOUT, Papier maché, Albatre, etc.,

EN GRANDE VARIETE.

BOITES a OUVRAGE. En bois de Rose,

ETC., ETC.

JOUETS O'ENFANTS, En Gros et en Détail,

Dr. GIROUX,

APOTHEC.4IRIS

à transporté son Établissement

E02, RUE LL PARREQUE

vis-a-vis le Mugusin de M. Boisseau, Près da Marché de la Hiutè-Ville. QUÉBEC. - de

Parapluis Français, Etc.

ES Soussignés viennent de recevoir un assorti-4 ment de PARAPLUIES FRANCAIS, en e coite, de 26 et 28 pouces, montés en viui bois, Excitais Français de Chiendent, pour tapis. Estricamente de Labin.

Erosses à barbe, françaises, Une variété d'articles de GOUT et d'UTILITE comprenant l'assortiment le plus splendide qui ai été importé à Québec.

J. & O. CREMAZIE. Rue la Fabrique, No. 12. Québec, 28 juin 1848.

LEXANDRE LANCOGNARD OUT SAY A LEXANDRE LANCOGNARD our SAV-TERRE, quitta la Riviere Or elle, il y a prin-de 20 ans. S'il est mort, ses héritims, le justifiane, urontdes renseignemens intéressans du ren, vique, a la Rivière-Ouelle. C. H. TETU.

Perdue.

NNE ROHAN, âgée de 14 ans, fut laissée par ses parents, il y a cu un an au mois de inflict, à la station de la ANAL ROHAM, ages de 14 ans, int laistée cut par ses parents, il y a cu un an au mois de juillet, à la station de la quarantaine. On croit qu'elle demeure dans la 1ue St. Anne à Quél cc. Toute information donnée au bureau du Coburg Stor, sera reque avec remerciements.

Québuc, 1 décembre 1848.

EXTRAIT COMPOSÉ DE

SALSEPAREILLE.

DU DOCTEUR TOWNSEND.

Cet extrait est mis en bouteilles d'une pinte ;— il est à six fois meilleur marché, plus agréable et garanti supérieur à tout autre vendu jusqu'à pré-sent. Il guérit les maladies sans taite vomir, sans purger, affaiblir ni déranger le patient et il est particulièrement favorable comme

MÉDECINE DE L'AUTOMNE ET DE L'HIVER. La grande beauté et la supériorité de cette Salse-pareille sur tous les autres remêdes est que tout en extirpant la maladie il donne de la vigueur au

SOIN DE LA CONSOMPTION

DONNER DES FORCES ET PURGER, LA CONSOMPTION PEUT SE GUERIR.

La Bronchite, Consomption, la maladie du Foie, le Rhume, la Toux, les Catarrhes, l'Asthme, le Crachement de Sung, le mul de Poitrine, le Sang qui se porte à la tête, les Sueurs

Froides, une Expectoration difficile ou trop abondante, les douleurs de Coté, etc, ont été guéries et peuvent se,guérir

Il n'y a jamais eu un remêde qui réussisse aussi bien dans les cus désespérés de consomption que celui-ei; il nettoie et consolide le système et pat guérir les ulcéres sur les poumons et les pa-nts retrouvent graduellement leur force et leur

SINGULIER CAS DE CONSOMPTION. Il se passe ratement un jour sans qu'on appren-

nie qu'un grand nombre de consomptifs ont été gudiri par l'usige de la Salsepareille du Dr. Townsen. Nous avoir reçu dernièrement de qui suit;

Docteur Townsend—Cher monsieur. J'ai été affligé pendant les deux dernières années d'une débilité générale et d'une consomption nerveuse au dernière dégrécit je n'espérais pas regagner mes forces et ma santé. Apresavoir été soigné reguliérement par les nombres les plus distangues du de burcan de santé de New-York et allleurs, et avoir depensé presque toutes mes Aparense à chercher la gnérison, et ayant entendu parler dans quelques journaux de votre Salsepareille, je résolus d'en faire l'essa. Apres en avoir employé six boutelles je trouvai qu'il m'avan considérablement soulagé et j'allai vous voir à votre bureau; d'après votre rouseil je continuai et vous en remercie sincèrement. Je continue à prendre la Salsepareille et depuis quatre mois j'ui pu vaquer à mes affaires, et j'espère par la bénédiction de Dieu et l'usage de votre Salsepareille continuer en home santé. Ce remêde à dépassé les espérances de tous ceux qui commissaient ma maladie.

Signé et assermenté devant moi à Orange 2 août 1617

CYRUS BALDWIN.

CRACHEMENT DF, SANG.
Lisez ee qui suit et dites que la Consomption est
neurable si vous le ponvez :New-York, 23 avril 1847.

New-York, 23 avril 1847.

Dr Townsend, —de crois vraiment que votre baisepareille m'a sauvé la vie, par l'intercession de la providence. J'avais en depuis plusieurs années va timae très grave qui empirait de plus en plus. A ten je crachais et je transpirais la muit, je a infiaiblissais, je maigrissais entin je croyais mont; lecutôt. Je n'ai employé votre Solsepareille que hien peu de temps et p'ai déjà éprouvé un mieux sensible et surprenant. Je puis maintenant marcher et faire le tour de la ville. Le crachement de sang nœssé et la toux m'a quitté. chement de sang neessé et la toux m'a quitté. Vous pouvez imaginer combien je vous suis re-compoissant de ces résultats. Votre obéissant

WM. RUSSELL, 65 rue Catherine.

EXTINCTION DE VOIX.

Le certificat ci-annexé raconte l'histoire simple

Brooklyn, 13 septembre 1817. Dr. Townsend:—J'ai le plaisir de dite que pour l'avantage de ceux que cela peut concerner que ma fille âgée de deux aus et dennie Était affligée de faiblesse et de la perte de la voix. Notre mé-decine ordinaire la considérait comme incurable : mais heureusement qu'un umi me recommanda dessayer votre Salsepareille, avant d'en avoir pris une bouleille, elle recouvra sa voix, recommença à marcher seule au grand étonnement de tous cent qui la comaissaient. Elle est parfaitement, réta-blie et en meilleure santé que durant les 18 der-

JOSEPH TAYLOR.

DEUX ENFANTS GUERIS.

DEUX ENFANTS GUERIS.

Nous n'avons pas entendu parler d'une famille qui nit fait usage de la Salseparcille du Dr. Townsend et dont les enfants soient morts, tandis que durant l'été dernier-même ceux, qui n'étaient pas malade; mouraient. Le certificat suivant fait foi de ses grandes vertu curatives.

Dr. Townsend:—Cher monsieur, deux de mes enfants ont ôté guôris de la dyssenterie et de la maladie de l'été par Pusage de votre Salseparcille. L'un était âgé de 15 mois et l'autre de 3 ans. Us étaient faithes et les dorteurs en désespéraient. Quand le médecin nous apprit que nous allions perdre nos enfants je résolus d'avayer votre Salseparcille si remommée mais à laquelle j'avais peu de confiance vu qu'on annonce tant de mauvaises droques; mais nous sommes bien reconnoissants envers ceux qui en ont consoillé Pusage car je suis persuadé que c'est à ce reméde que nous devons la vie de nos devo en fants. J'écris ceci pour engager les autres à s'en servir.

gager les autres à s'en servir.
Votre etc.
JOHN WILSON, Ja Avenue Myrtle, Brooklyn, 15 sept. 1847

ASYLE DES ALIENES.

James Cumnings Ecr. Pun des artisans à
'asile, Blackwells Island, est celui dont il est question la lettre suivante':

RHUMATISME.

Voici une guérison entre les quatre mille et au delàque la Salsepareille de Townsend a opérées.; Elle guérit les cas de maladies chroniques les plus en étrics.—

plus en Ctrics.—

Blackwells Island, 14 Sept. 1847.

Dr. Townsend.—Cher monsieur. J'ai souifert terriblement/pendant neuf aus de Rhumatisme; je ne pus ni manger m dornir ni travailler pendant un temps considérable, j'éprouvais les plus affreuses soufrances et mes membres étaient enfiés, j'ai employé quatre bouteilles, devotre Salsepareille et et elles m'ont fait pour plus de mille piastres de bien. Je suis besucoup mieux. Et même je suis entierement guéri. Vous pouvez faire usage de la présente dans l'intérêt des ailligés.

Votre etc.

JAMES CUMMINGS.

JAMES CUMMINGS.
AUX DAMES.

LA SALSEPAREILLE DU DOCTEUR TOWNSEND est en grande faveur parmi les dames. Elle les soulage ce cruelles soulfrances, leur denne un beau teint et leur rend Vesprit gai et dépot. Madame Parker nous a transmis la letters distribute.

leur denne un beau teint et leur rend Pesprit gai et dépot. Madame Parker nous a transmis la lettre suivante:—

South Brooklyn, 17 Août 1847.

Dr. Townsend:—Cher monsieur; ma femme n souffert d'une manière si cruelle de la Dyspepsie et d'un dérangement général de système que nous pensions qu'elle allait mourir. Les médechis ne pouvaient combattre la ma'adie et elle serait morte sans aucun doute si pen lui avais fait prendre de votre Salse precille. Elle hi a certainement sauvée la vie. Elle est presque guétie et retrouve rapidement les forces et la sauté. Elle en continue Fusage.

Pusage.

Votre etc.

ELIZA ABRAHAM.

INCAPABLE DE MARCHER

On ne peut mettre en doute que la Salsepareille du Dt. Townsend soit le meilleur remêde pour les maladies des femmes. Des milliers de personnes faibles et débites out été naménés à la santé et guéries de ces maladies auxonelles les dames soor ries de ces maladies auxquelles les dames som

New-York, 23 Septembre 1847.

mais vraie de grande souffrance et de leur soulage-ment. Il yu des milliers de cas semblables dans cette ville et a Brooklyn et cependant des milliers de pavents laissent leurs enfants périr, de peur de se laisser tromper ou pour éparguer quelques che-lins. pus marcher, che cata della comme in chiani lorsqu'elle commença à faire usage de votre Salse-pareiles et inunédiatement ses forces revinrent ses douleurs l'abandonnèrent et après en avoir pris quelques bouteilles elle guérit completement. Comme cette guérison est singulière j'ai pensé tion faire als publicits Milandia completements. bien faire en la publiant. Elle a fuit usage de beau-conp d'autres remedes qui ne lui avaient procuré aucun soulagement.

Votre etc JOHN MULLEN, 87 Norfolk Str.

DISPYPSIE.

Nul fluide ni remede découvert j'usqu'ici ne res-semblent autunt aux effets du gastrique et à la sali-ve pour décomposer les aliments, et réconforter les organes digestifs que cette préparation de Salse-

ve pour alcentposer les affiners, et reconnorer les organes digestifs que cette préparation de Salsepareille. Elle guérii positivement tous les cas de Dyspepaie même graves ou chroniques.

Département des Banques Albany 10 mai 1845. Du Towsern :—Cher monsieur :—J'ai été allijée pendant plusieurs années de dyspepaie sous ses formes les plus tristes, accompagnée d'uigreurs d'estomac de la perte de Pappétit, d'abattement et d'une grande aversion contre toutes espèce de nourriture, et pendant des semaines entières je ne pour vais en gaider qu'une petite partie dans Pestomac J'essayai des remêdes ordinaires mais saus effet. On m'engagea il y a environ deux mois à essayer de votre Extrait de Salsepareille et, je dois le dire, avec peu de confiance ; mais après en avoir employé près de deux bouteilles l'appétit me revint et mon abattement cessa. Je recommande vivement l'usage de ce remêde à ceux qui sont affligé comme jo l'ai été.

Votrecte. W. W. VAV ZANDT. Se vend à Québec chez JOS. BOWLES, Salle médicale, de la Haute-Ville.

E Soussigné a établi temporairement son Bu M. J. & O. CREMAZIE, rue la Fabrique No. 12. J. CREMAZIE, AVOCAT.

F Quebec, 6 Septembre 1848.

Joseph Petitelere, Notaire, rue St. Joseph, No. 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1848.

G. Fassio, ARTISTE Italien.

Rue Couillard, Hante Ville, ? Vis-a-vis chez M. Lenjamin, § Québec, 6 octobre, 1818.

CEORGE BIGAOUETTE, Meubher-Eberies, St Roch, rue St. Vallier, vis-a-vis la rue Grant,—Québec, 16 juin, 1818.

MELANGES RELIGICUX:

Ce Journal parut deux fois par somaine, les Mardis et vendrédis ; il est Religieux, Poltuque, Commercial et Littéraire. Il public aussi les anionees. Prix 51 par année. 13-fin s'abonne. a Québec, chez Missare D. Martinean, an vicariat de Québec Montréal. 15 nov. 1848.

INSTITUT CANADIEN DE QUEBEC.

APPEL AUX ARTISANS

AUN OUVRIERS.

JUN OUVRIERS.

JANNITUT CANADIEN de Québec fopé de l'asdepuis quelques jours seulement, vient d'outes premieres séances régulieres. Quoque ant, l'institut compte dép pres de 300 membres sous peu pentra leur offiri l'avantage d'un grande Bibliothèque qu'il doit à la générosite des citoyens de cette vide.

Plus de 40 journant tant du pays que de l'étranger vont être déposés sur les tables. L'Institut dont le bat principal est de faire entre les membres un échange de connaissances utiles et d'instructions mutuelles, croit de son devoir de faire un appel sux Artisans et ouvriers de Québec, qu'il sellieite à partager avec lui les avantages de l'association.

J. B. A. CHARTIER,

Salle de l'Institut, le l'institution de l'inst. Canadien.

Nouvelle Etablissement d'Horlogerie. J. D. FERGUSON.

DORLOGER ET BIJOUTIER, etc. No.9, Rue Lamontagne.

QUEBEC.

INFORME respectacusement res combreux anis et le public en général qu'il vient de recevoir par les derniets arrivages d'Eurôpe, un assortiment, splendide et varié de montros anglaises et fratégaises, à levier, a jatent à déficité, horizontal, Anontre de Lépine, voticales, Hollogo, BIJOUTERRIE, contélerie fine, parimierie, unticles français de fannaises, qui après exonen serent trouvés étrele meilleur assortiment qui ait januais dé importé en cettre cité et qui seront vendus contratava à pefit profit.

G. ED. L'a ayant en occasion d'acquérir une romaissance parlaite de son ait dans les meilleur établissements de Québec et le Montréal, pendiau les six dernières unides, capère par son attention incessante mériter une part du patronage public.

N. D. Toutes espèces de Montres et d'Horloges, nettoyèes et réparées avec soin, et garanties à des termes modérés. QUÉBEC.

Cenditions.

L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie rois fois par semaine, les LUNPI, MERCRID! et VENDREDI de chaque semaine, et ne coûte que Douze Chelins et demi par année, (outre les frais de poste,) payable d'avance ou dans les trois premiers mois du semestre. Pour ceux qui ne se conformeront pas à cette condition, l'aconnement sera de 158, payable à la fin de chaque semestre

EF-Avantageux.-Les MM, du clergé on autres personnes qui nous procureront à l'avenir quatre souscripteurs, payont d'avance le semestre (\$5) ou l'année, recevront le journai gralis pendant une

EF Cenx qui veulent discontinuer sont obligés Pen donner avis un mois avant la fin du semestre et de payer ce qu'ils doivent.

On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de

Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, (francs de port,) à STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire, No. 14, Rue Stc. Famille

PRIX DES ANNONCES.

Pour six lignes et au-dessous....., 2s-6d. Chaque insertion subsequente. 7 id.
Pour dix fignes et au-dessons. 9s-bl.
Chaque insertion subsequente. 16si
Linearity of the chaque insertion subsequente insertion subse Pour chaque ligne ensuite..... hilles annonces non accompagnées d'ordre par écrit seront publices jusqu'à avis contraire.

Liste des Agents.

EF-Les Messieurs suivants, nommés agents de notre Journal, sont autorisé par nous, à tecevoir les argents, et à en donnée à

a ale mai et a en donner duttimice.
MontréalMM. E. R. Fabre, &cr.
Trois-Rivières, P. Nourie, der.
Repentigny, A. Dallaite, Instit.
Sherbronke, D. V. St. Cyr,
Stanstead Mr. Pabbe Champeaux,
Pointe Léry, Paul Thibodeau, inst.
Beaumont, Chs. LeTellier, &c.
St. Thomas, (en bas.). Mr. Pabbé Kyronac.
Islet, L. Ballentyne, der. Arp.
Ste. Anne la Pocatière, Ls. Moreau, Get. N. F.
St. Charles.(Riv. Boyer.) Dr. Ls. Labrecque.co.
Isle-Verte H. Roy, écuyer,
Rimonski John Heath, &cr., N. P.
St. Simon Chs. Frs. Caron, cer.
Beauport Mr. Pabbé Bermid.
Château-Richer, L. C. LeFrançois, eet,

Stanislas Drapeau, Proprietaire.

BURCAU DU IOURNAL, NO. 14, RUE STE. FAMILLE, QUEB